

CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Prévisions de travaux

- Reconduction du projet de réfection du chemin des Blévens.

Montant des travaux 12 650.00 € TTC.

- Lotissement : reconduction du projet de création de trottoirs. Prévoir l'établissement d'un nouveau devis.

- Auberge des Marronniers : couverture de la terrasse 13 864.20 € TTC et réalisation d'une ligne de gaz pour l'alimentation du piano de cuisson : 1 692.00 € TTC

- Logement communal ancien presbytère : prévoir isolation de la dépendance et remplacement des radiateurs du logement situé au 1^{er} étage : 3 363.60 € TTC.

- Remplacement de la toiture de la mairie et de la dépendance attenante : 28 978.56 € TTC

- Remplacement de la toiture de l'atelier municipal : 8 160.00 € TTC

- Le Branchement du compteur électrique de l'école sera réalisé pendant les vacances scolaires de février.

Matériel communal

- Achat lame de déneigement et broyeur pour le tracteur communal.

- Cantine scolaire : le conseil municipal prévoit l'achat d'une friteuse électrique à gaz. Devis à l'étude.

Bâtiments communaux

- Vente du bâtiment « Le Courlis » à la SCI Le Courlis (Monsieur et Madame CHEVALIER) pour la somme de 60 000 €.

Chemins communaux

Un point est fait sur l'entretien des chemins communaux, avec notamment le travail de l'agent technique pour le rebouchage des trous, 150 tonnes de scalpage ont été écartés.

Prévoir des travaux sur le chemin de Bouille et sur les accotements.

Stade

Prise en charge par la communauté de communes Pays de Lapalisse de l'arrachage de la haie remplacée par la mise en place d'une clôture.

SICTOM

Mise en place d'un composteur pour la cantine de l'école.

Projet de modification du calendrier de ramassage des bacs ordures ménagères et tri sélectif à venir.

SIVOM

Présentation de la rémunération pour l'année 2024 pour les bornes d'incendies : la commune compte 19 bornes, soit un coût annuel de 775.77 € TTC.

Communauté de Communes

Monsieur le Maire informe l'assemblée des réunions ayant eu lieu pour la révision du PLUI.

Compte administratif 2023 – Commune -

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023.

Dépenses de fonctionnement :	332 751.51
Recettes de fonctionnement :	379 289.05
Dépenses d'investissements :	183 325.20
Recettes d'investissements :	138 552.19
Résultat de l'exercice :	1 764.53

Compte administratif 2023 – Assainissement -

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023.

Dépenses de fonctionnement :	18 990.36
Recettes de fonctionnement :	58 817.78
Dépenses d'investissements :	46 633.27
Recettes d'investissements :	7 959.28
Résultat de l'exercice :	1 153.43

Questions diverses

Illuminations de Noël : réparation de la rosace de l'église, montant 640 € TTC. Remise en place novembre 2024.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à l'installation d'un panneau lumineux d'informations sur le parking de la mairie.